

conduite. Les influences hygrométriques dénotent souvent les assemblages les mieux faits.

— v. n. ou intr. Art milit. Exécuter un débatement.

Se débouter v. pr. Etre débotté, devenir débotté : La tête du fémur se débottait. Cette cloison s'est débottée. Les jambes des jeunes faucons se cassent et se débottent aisément. (Buff.)

— Par exagér. Avoir un mouvement excessif, en parlant des articulations : Elle allait cahotant sur ses jambes indolentes et courtes ; ses hanches se débottaient à chaque pas. (P. Féval.)

— Antonymes. Assembler, emboîter, emmancher, remboîter.

DÉBOÛÉ ou KAYAND, petit poste militaire situé dans le pays des Landonnas, à la limite de la navigation de cette rivière, dans le Sénégal.

DEBOLI DE BRAULIEU, famille polonaise d'origine française, qui parait être antérieure aux croisades. Les principaux membres sont : Hugues DE BRAULIEU, au XIII<sup>e</sup> siècle, prit part à la troisième croisade ; Henri DE BRAULIEU, qui en 1546, accompagna en Pologne Louise de Gonzague, laquelle fut successivement épouse des deux rois Ladislas IV et Jean-Casimir, son frère. C'est à cette époque que le nom français de Braulieu fut changé en celui de Deboli, plus remarquable de cette nouvelle famille fut Augustin DEBOLI, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, suivit avec distinction la carrière diplomatique.

Il fut élevé à l'école des cadets de Varsovie, passa ensuite la carrière diplomatique et devint plus tard ministre de Pologne à Saint-Petersbourg. Pendant les vingt années qu'il occupa ce poste difficile, il sut se concilier avec un salon de 1825, décoré maintenant, croyons-nous, l'hôtel de ville de Dreux.

Nous avons insisté sur la personnalité de M. Debon comme peintre, parce qu'il nous a semblé que l'indifférence relative dans laquelle il est tombé dans le monde des arts tant de célébrités acquises, venues, fabriquées on ne sait ni pourquoi ni comment, que le Grand Dictionnaire se doit à lui-même de réagir en toute occasion contre l'excès d'engouement et l'excès d'indifférence.

DÉBON, corsaire de Saint-Malo, l'un des plus intrépides loupes de mer dont la Manche ait vu les faits d'armes, pendant les guerres de la République et de l'Empire. C'est vers le milieu de l'an XII que nous voyons, pour la première fois, le capitaine corsaire Debon appareiller de Saint-Malo avec la Sorcière. Peu de temps après, il rentra au port, conduisant à sa remorque le brick anglais la Diligence, de 160 tonneaux. Le 8 vendémiaire an XIII, à la hauteur de Guernesey, la Sorcière amarina également un gros bâtiment anglais chargé de tabac et de liqueurs. Le 1<sup>er</sup> brumaire, deux autres bâtiments anglais, d'une valeur de 500,000 fr., subirent le même sort. En novembre, Debon vint à Saint-Malo avec trois nouvelles prises. Le 2<sup>e</sup> pluviôse, la Sorcière faisait encore trois prises. Vers la même époque, Debon alla relâcher avec deux nouvelles captures, estimées 600,000 fr., dans le petit port du Cap de la Venteuse à la même année, il amarina un bâtiment anglais dont le cargaison valait 600,000 fr. et conduisait à Nantes un navire espagnol qui avait repris sur un corsaire anglais, et qui avait une valeur d'un million. Cette croisière fut suivie de bien d'autres non moins fructueuses jusqu'en 1812, époque où les annales de la marine deviennent muettes sur cet intrépide corsaire.

DEBON (Hippolyte), peintre français, né à Paris en 1816. Elève de Gros, il se trouva lancé par son âge, ses relations, ses amis, dans le grand mouvement qui, depuis 1830, emportait l'art vers des horizons nouveaux. Mais, encore plus disciple de David que de Gros, il demeura inaccessible à l'immense rénovation du romantisme, pour ne point faillir à l'austérité des traditions classiques. Dans cette opposition quand même aux idées nouvelles, il faut chercher la cause du peu de notoriété qui entoure ce maître distingué, dont la science et les talents méritaient cependant d'être remarqués. En 1843, M. Debon exposa, entre autres compositions bien conçues, un Jésus remettant le soin de la religion catholique aux Pères de l'Eglise. Ce tableau, malheureusement, s'éloignait tant des fiévreuses aspirations de cette époque ardente, qu'il fut à peine remarqué par les artistes et encore moins du public. Le Retour de Ravenswood, Rubens en Espagne, qui faisaient partie de la même exposition, et qui semblaient fronder un peu moins le pittoresque échevelé alors en vogue, ne furent guère mieux goûtés. Ces trois morceaux révélèrent néanmoins des qualités sérieuses. La Bataille de Hastings, en 1845, fut accueillie avec plus de faveur ; on constatait que l'artiste y avait fait des concessions aux exigences du jour, mais avec si peu d'adresse et de conviction, qu'il était difficile de voir que Debon n'était pas encore un adepte de la foi nouvelle. Henri VIII et Fran-

çois I<sup>er</sup>, tableau vraiment étudié, plein de science et de talent, ne put vaincre le froideur du public. Le succès, on le voit, était lent à venir pour M. Debon. Cependant le gouverneur acheta cette dernière toile pour le musée de Versailles, où elle est encore. En 1848, la Défaite d'Attila dans les plaines de Châlons fut mieux appréciée. Le peintre reçut des éloges unanimes. Deux ans plus tard, sa Fête de l'Agriculture au temps des Gaulois affirma son talent et ses progrès. Enfin, l'Entrée de Guillaume le Conquérant à Londres fut très-remarquée au Salon de 1855 et passa au musée du Luxembourg. Le Christophe Colomb de 1859, vint enfin prouver de nouveau que l'artiste ne renonçait pas à s'élever par des études incessantes au-dessus du niveau qu'il avait atteint en ses meilleurs morceaux. Une vaste composition, en effet, qui parut en 1861, révélait des efforts courageux et constants. Nous voulons parler de Henri VIII recevant du Parlement le titre de chef suprême de la religion anglaise en 1534. Donner de l'attrait à ce thème n'était pas chose facile : lui imprimer l'aspect quasi légendaire des solennités de ce genre et de cette époque ; respecter la physionomie historique de cette cérémonie pleine de personnages connus ; réunir, en un mot, ces divers éléments dans un tableau intéressant, tout cela était nécessaire. M. Debon n'est pas resté au-dessous du sujet ; il l'a développé avec soin, en artiste réfléchi qui sait penser avant de peindre. Les détails d'archéologie, d'architecture, de costumes, de meubles, de bijoux, qui encadrent l'homme de goût. Il pourrait, cependant, y avoir plus d'entrain, plus de mouvement, plus de vie, une harmonie plus riche dans la couleur. Le Siège de la Rochelle et l'Hôtel de Rambouillet, deux toiles excellentes et qui furent exposées au Salon de 1863, méritent maintenant, croyons-nous, l'hôtel de ville de Dreux.

Nous avons insisté sur la personnalité de M. Debon comme peintre, parce qu'il nous a semblé que l'indifférence relative dans laquelle il est tombé dans le monde des arts tant de célébrités acquises, venues, fabriquées on ne sait ni pourquoi ni comment, que le Grand Dictionnaire se doit à lui-même de réagir en toute occasion contre l'excès d'engouement et l'excès d'indifférence.

DÉBOÛÉ, ÉE (dé-bo-é) part. passé du v. Débouter. Dont on a été la bonte : Un tonneau débotté.

— Fam. et bas. Soulagé, après une forte contipation.

DÉBONDER v. a. ou tr. (dé-bo-né) — du préf. privat. dé, et de bonder. On a bondonné : DÉBONDER un tonneau. Débondonner un bassin.

— Fig. Ouvrir, épancher, soulager : Il faut, comme dit l'autre, que je débondonne mon cœur. (Mol.)

... Elle avait le cœur gros, Elle le débonda d'abord par des sanglots. (Quival.)

— Pop. et triv. Faire évacuer par le bas, en parlant d'une personne constipée : Ce purgatif m'a débondonné. Dans ce sens, s'emploie aussi transitif : J'étais constipé ; ma foi, j'ai débondonné.

— Fig. S'épancher, éclater subitement : Arrivé là, c'était trop ; le cœur débondonnait, elles ne se contenaient plus et s'échappaient en sanglots. (Michelet.)

J'ai le cœur plein, il faut que je débonde. (Voltaire.)

— v. n. ou intr. Sortir à flots et tout à coup, en parlant d'un liquide : Le lac a débondonné tout à coup et inondé toute la vallée.

Se débonder v. pr. Etre débondonné, avec les divers sens de l'actif.

DÉBONNÉ, ÉE (dé-bo-né) part. passé du v. Débondonner. A qui on a été le bondon : Un tonneau, un muid débondonné.

DÉBONNEMENT v. m. (dé-bo-né) action de débondonner.

DÉBONNER v. a. ou tr. (dé-bo-né) — du préf. privat. dé, et de bonner. On a débondonné de : DÉBONNER un muid, un tonneau.

Se débondonner v. pr. Etre débondonné : Les tonneaux doivent se débondonner lorsqu'ils sont vides. Il Perdre spontanément son bondon : Le tonneau s'est débondonné et le vin a été perdu.

DÉBONNOIR s. m. (dé-bo-noir) — rad. débondonner. Instrument dont on se sert pour enlever la bonte d'un tonneau.

DÉBONNAIRE adj. (dé-bo-né) — Quand J. J. avait dit que l'Épave débonnaire est un homme issu de bonne aire, c'est-à-dire de bonne famille, il donne l'étymologie véritable et le sens primitif du mot, qui, signifiant d'abord de bonne race, s'est particulièrement ensuite dans celui de bon, bien, vaillant. Deux, bon jusqu'à un point voisin de la faiblesse : Homme débonnaire. Esprit débonnaire.

Un roi n'est point aimé s'il n'est point débonnaire. (Voltaire.)

Je ne suis point battant de peur d'être battu. Et l'honneur débonnaire est ma grande vertu. (Molière.)

Ce John Bull tant railé, si longtemps débonnaire, Prend sa chaîne à deux mains, frappe, se régénère. (Delavigne.)

Il ne faut point pousser à bout l'ennemi le plus débonnaire. (Lafontaine.)

On perd ce que l'on tient quand on veut gagner. (Lafontaine.)

Il devait vous suffire Que votre roi fut débonnaire et doux, De celui-ci contentez-vous, De peur d'en rencontrer un pire. (Lafontaine.)

— Ironiq. Mari débonnaire, Mari qui ferme les yeux sur les légèretés de sa femme : Il faut qu'un mari soit bon, mais non pas débonnaire. (B. Barbé.) Le mari débonnaire, qui croit que le meilleur moyen d'avoir la paix du ménage est de faire la volonté de sa femme, n'a jamais un instant de repos. (E. de Gir.)

— Substantif. Personne débonnaire : C'est un débonnaire. Bienheureux les débonnaires. (Évangile.) Les historiens ont nommé le débonnaire celui qu'ils n'osaient nommer le sot. (G. de Balz.)

— Antonymes. Cruel, dur, méchant, redoutable, terrible.

DÉBONNAIRE (Louis LE), roi de France. V. LOUIS I<sup>er</sup>.

DÉBONNAIRE (Louis), prétre oratorien, né à Ramecourt (Aube), mort à Paris en 1758. Il prit parti contre les jansénistes, dans les différends qui troublèrent l'Eglise. Il mourut subitement dans le jardin du Luxembourg. On a de lui une Imitation avec des réflexions (1719) ; Lépous de la Sagesse (1719), livres qui n'est pas sans mérite ; L'Esprit des lois quintessencé (1744, 2 vol.), faible et superficielle critique, moitié sérieuse, moitié plaisante, du livre de Montesquieu ; la Religion chrétienne méritée (1743, 6 vol.), en collaboration avec le P. Jari ; la Règle des devots (1758) et divers autres ouvrages. Débonnaire ne manqua ni d'imagination ni de savoir.

DÉBONNAIREMENT adv. (dé-bo-né) — rad. débonnaire. Avec douceur : Traiter débonnairement les vains. A avec une patience empreinte de faiblesse : Comment les civilisés s'accordent-ils débonnairement à courber leur front sous le joug ? (Fourier.)

DÉBORAH, drame allemand de Samuel Moenthal, qui eut un très-grand succès lors de son apparition, en 1850. L'héroïne est la figure allégorique du judaïsme, que l'auteur, un Israélite, représente comme un noble principe persécuté et méconnu. Deborah est abandonnée de son amant, qui épouse une chrétienne et vit avec elle dans toute la sérénité d'un bonheur parfait. A la fin de la pièce, la pauvre délaissée est témoin couronné de cet intérieur de famille et se retire désespérée. Comme on le voit par ce dénouement, qui n'est pas un, le talent du poète est plutôt lyrique et élégiaque que dramatique. Son drame forme une série de tableaux colorés et poétiques, plutôt que des scènes véritables. Il gagne, par conséquent, plus à la lecture qu'à la représentation.

DÉBORAH, drame allemand de Samuel Moenthal, qui eut un très-grand succès lors de son apparition, en 1850. L'héroïne est la figure allégorique du judaïsme, que l'auteur, un Israélite, représente comme un noble principe persécuté et méconnu. Deborah est abandonnée de son amant, qui épouse une chrétienne et vit avec elle dans toute la sérénité d'un bonheur parfait. A la fin de la pièce, la pauvre délaissée est témoin couronné de cet intérieur de famille et se retire désespérée. Comme on le voit par ce dénouement, qui n'est pas un, le talent du poète est plutôt lyrique et élégiaque que dramatique. Son drame forme une série de tableaux colorés et poétiques, plutôt que des scènes véritables. Il gagne, par conséquent, plus à la lecture qu'à la représentation.

DÉBORÉ s. m. (dé-bo-ré) — du préf. privat. dé, et de borer. Pathol. Ecoulement considérable : Un DÉBORÉ de bile, d'humeurs. Le DÉBORÉ des menstrues. Le Vieux mot.

— Fig. Débordement : Les députés se laissent débordamment entrainer au DÉBORÉ de l'esprit local. (Cormen.) Il Inus.

— Monn. Partie de la pièce qui se trouve en dehors du cordon de la légende.

— Techn. Doublure qui dépasse l'étoffe et forme passe-poil.

DÉBORDANT (dé-bo-ran) part. passé du v. Déborder : Une ouvrière DÉBORDANT un chapeau, une robe. Un jardinier DÉBORDANT des plates-bandes. Une rivière DÉBORDANT tous les lits.

DÉBORDANT ANTE adj. (dé-bo-ran, ante) — rad. déborder. Qui déborde, plein à l'excès : Des vases DÉBORDANTS. Les coupes DÉBORDANTES trembaient dans leurs mains. (Chateaub.)

— Saillant : Le lierre se hérissait en corniches DÉBORDANTES au sommet de chaque pan de mur. (Lamart.)

— Fig. Qui ne peut plus contenir son activité ou l'expression de ses sentiments : Hé, foulaient en elle la vie DÉBORDANTE, la femme souffrait, mais lutait vaillamment contre la famine. (Loménie.) Je n'avais que lui avec qui je pusse épancher mon âme DÉBORDANTE d'impressions et de mélancolie. (Lamart.) Pourquoi, quand nous défailions, n'irions-nous pas nous refaire à la source DÉBORDANTE qui nous invite à puiser ? (Michelet.)

Après avoir vécu deux ans du pain de vie, De l'amour débordant que de tel mot on envie, Pourrais-je vivre en bas de ce ciel noté d'eau ? (Lamart.)

DÉBORÉ, ÉE (dé-bo-ré) part. passé du v. Déborder. Qui est privé de son bord, de ses bords, de sa bordure : Un chapeau DÉBORÉ. Une robe DÉBORÉE.

— Rogné, en parlant d'une monnaie : Un louis DÉBORÉ.

— Dépassé sur ses extrémités : Cette façade

et Azor, qui fut refusé de la suivre. En quel que soit, vers splendides elle chante sa gloire et celle de Jaël, puis continue avec une ironie triomphante :

« La mère de Sisara regardait par le treillis et s'écriait : Pourquoi son char tardo-t-il à venir ? Pourquoi ses chars vont-ils si lentement ? Et les plus sages de ses femmes répandaient, et elle se disait aussi à elle-même : » N'ont-ils pas trouvé du butin ? Ils font le partage !

« Une fille, deux filles à chacun, par tête. Les habits de couleur seront pour Sisara, les habits de couleur, couverts de broderies. » Il a pris pour son butin les habits de couleur et brodes en deux endroits, pour mettre autour du cou !

« Ainsi périssent, ô Eternel, tous les ennemis, et que ceux qui s'en font sont comme le soleil quand il sort dans sa force ! » Deborah fut juge d'Israël pendant quarante ans encore, jusqu'en 1845, époque où elle mourut.

On a remarqué que l'écriture, qui blâme la défiance de Moïse, l'imprudence de Josué, l'inconscience de Samson, la chute de David, la prodigalité de Salomon, n'a rien trouvé à reprendre dans Deborah.

Saint Ambroise croit qu'elle était veuve. Il pense également, avec saint Augustin et saint Jérôme, qu'elle était à la fois juge et chef. Les autres auteurs supposent qu'elle n'était que juge.

Quoi qu'il en soit, l'écriture offre peu de type aussi admirablement poétique que celui de Deborah. Les poètes n'ont rien imaginé de plus beau que cette femme assise l'ombre du palmier et appelant à elle tout un peuple. On voit ces mille groupes aux vêtements splendides, ces hommes à la démarche grave, ces belles filles de Judée, gravissant la montagne, sous le ciel d'Orient, et venant se prosterner aux pieds de la prophétesse.

« Un jour, Deborah se leva, abandonna la tenture, le montage, marcha à la tête d'une armée, délivra son peuple et chanta sa victoire dans un cantique sublime qu'aucune éloquence humaine n'a jamais surpassé.

Cette femme, dont on ne connaît ni la naissance ni la mort, est la première héroïne que le monde ait produite. Elle apparaît un instant comme une figure éblouissante, jaillissant des profondeurs du temps et de l'histoire, et nulle autre après elle n'a pu la faire oublier.

Déborah, drame allemand de Samuel Moenthal, qui eut un très-grand succès lors de son apparition, en 1850. L'héroïne est la figure allégorique du judaïsme, que l'auteur, un Israélite, représente comme un noble principe persécuté et méconnu. Deborah est abandonnée de son amant, qui épouse une chrétienne et vit avec elle dans toute la sérénité d'un bonheur parfait. A la fin de la pièce, la pauvre délaissée est témoin couronné de cet intérieur de famille et se retire désespérée. Comme on le voit par ce dénouement, qui n'est pas un, le talent du poète est plutôt lyrique et élégiaque que dramatique. Son drame forme une série de tableaux colorés et poétiques, plutôt que des scènes véritables. Il gagne, par conséquent, plus à la lecture qu'à la représentation.

DÉBORÉ s. m. (dé-bo-ré) — du préf. privat. dé, et de borer. Pathol. Ecoulement considérable : Un DÉBORÉ de bile, d'humeurs. Le DÉBORÉ des menstrues. Le Vieux mot.

— Fig. Débordement : Les députés se laissent débordamment entrainer au DÉBORÉ de l'esprit local. (Cormen.) Il Inus.

— Monn. Partie de la pièce qui se trouve en dehors du cordon de la légende.

— Techn. Doublure qui dépasse l'étoffe et forme passe-poil.

DÉBORANT (dé-bo-ran) part. passé du v. Déborder : Une ouvrière DÉBORANT un chapeau, une robe. Un jardinier DÉBORANT des plates-bandes. Une rivière DÉBORANT tous les lits.

DÉBORANT ANTE adj. (dé-bo-ran, ante) — rad. déborder. Qui déborde, plein à l'excès : Des vases DÉBORANTS. Les coupes DÉBORANTES trembaient dans leurs mains. (Chateaub.)

— Saillant : Le lierre se hérissait en corniches DÉBORANTES au sommet de chaque pan de mur. (Lamart.)

— Fig. Qui ne peut plus contenir son activité ou l'expression de ses sentiments : Hé, foulaient en elle la vie DÉBORANTE, la femme souffrait, mais lutait vaillamment contre la famine. (Loménie.) Je n'avais que lui avec qui je pusse épancher mon âme DÉBORANTE d'impressions et de mélancolie. (Lamart.) Pourquoi, quand nous défailions, n'irions-nous pas nous refaire à la source DÉBORANTE qui nous invite à puiser ? (Michelet.)

Après avoir vécu deux ans du pain de vie, De l'amour débordant que de tel mot on envie, Pourrais-je vivre en bas de ce ciel noté d'eau ? (Lamart.)

DÉBORÉ, ÉE (dé-bo-ré) part. passé du v. Déborder. Qui est privé de son bord, de ses bords, de sa bordure : Un chapeau DÉBORÉ. Une robe DÉBORÉE.

— Rogné, en parlant d'une monnaie : Un louis DÉBORÉ.

— Dépassé sur ses extrémités : Cette façade

est DÉBORÉ des deux côtés par un mur placé vis-à-vis.

— Dépassé, devancé : Les libéraux ont été DÉBORÉS par les républicains ; ceux-ci seront DÉBORÉS par les socialistes.

— Répandre hors de ses bords : Un fleuve DÉBORÉ. Une eau DÉBORÉE ne fait pas partout le même ravage. (Boss.) Toutes les rivières sont DÉBORÉES, tous les grands chemins sont noyés. (Mme de Sév.)

Et l'océan roulait à vagues débordées Dans le fossé profond de soixante coudées. (V. Hugo.)

— Fig. Déchalné : Toutes les passions DÉBORÉES. Dissolu, débauché, sans retenue, sans frein, qui a dépassé les bornes de l'honnêteté, de la décence : Une femme DÉBORÉE. Une vie DÉBORÉE. Cette lettre était un tissu d'ordures, avec de basses mignardises de moine raffolé et DÉBORÉ. (St-Sim.)

— Littér. Libre, fougueux : Il n'y a pas de sonnets d'un tel poète, ce qui se conçoit, car sa manière large et démodée ne pouvait s'enfermer dans ce moule restreint. (Th. Gaut.) Il Inus.

— Substantif. Personne débordée, dissolue : De jeunes DÉBORÉS. Retenez dans l'Eglise les plus DÉBORÉS. (Pasc.)

DÉBORÉMENT s. m. (dé-bo-ré-man) — rad. déborder. Action de déborder, de priver de son bord ou de ses bords ; Le DÉBORÉMENT de cette robe a demandé une heure de travail à l'ouvrière.

— Saillie des bords ou de l'extrémité d'une chose sur les bords ou l'extrémité d'une autre chose : Dans le costume actuel des femmes, la des pantalons et appelant à elle tout un peuple. On voit ces mille groupes aux vêtements splendides, ces hommes à la démarche grave, ces belles filles de Judée, gravissant la montagne, sous le ciel d'Orient, et venant se prosterner aux pieds de la prophétesse.

« Un jour, Deborah se leva, abandonna la tenture, le montage, marcha à la tête d'une armée, délivra son peuple et chanta sa victoire dans un cantique sublime qu'aucune éloquence humaine n'a jamais surpassé.

Cette femme, dont on ne connaît ni la naissance ni la mort, est la première héroïne que le monde ait produite. Elle apparaît un instant comme une figure éblouissante, jaillissant des profondeurs du temps et de l'histoire, et nulle autre après elle n'a pu la faire oublier.

Déborah, drame allemand de Samuel Moenthal, qui eut un très-grand succès lors de son apparition, en 1850. L'héroïne est la figure allégorique du judaïsme, que l'auteur, un Israélite, représente comme un noble principe persécuté et méconnu. Deborah est abandonnée de son amant, qui épouse une chrétienne et vit avec elle dans toute la sérénité d'un bonheur parfait. A la fin de la pièce, la pauvre délaissée est témoin couronné de cet intérieur de famille et se retire désespérée. Comme on le voit par ce dénouement, qui n'est pas un, le talent du poète est plutôt lyrique et élégiaque que dramatique. Son drame forme une série de tableaux colorés et poétiques, plutôt que des scènes véritables. Il gagne, par conséquent, plus à la lecture qu'à la représentation.

DÉBORÉ s. m. (dé-bo-ré) — du préf. privat. dé, et de borer. Pathol. Ecoulement considérable : Un DÉBORÉ de bile, d'humeurs. Le DÉBORÉ des menstrues. Le Vieux mot.

— Fig. Débordement : Les députés se laissent débordamment entrainer au DÉBORÉ de l'esprit local. (Cormen.) Il Inus.

— Monn. Partie de la pièce qui se trouve en dehors du cordon de la légende.

— Techn. Doublure qui dépasse l'étoffe et forme passe-poil.

DÉBORANT (dé-bo-ran) part. passé du v. Déborder : Une ouvrière DÉBORANT un chapeau, une robe. Un jardinier DÉBORANT des plates-bandes. Une rivière DÉBORANT tous les lits.

DÉBORANT ANTE adj. (dé-bo-ran, ante) — rad. déborder. Qui déborde, plein à l'excès : Des vases DÉBORANTS. Les coupes DÉBORANTES trembaient dans leurs mains. (Chateaub.)

— Saillant : Le lierre se hérissait en corniches DÉBORANTES au sommet de chaque pan de mur. (Lamart.)

— Fig. Qui ne peut plus contenir son activité ou l'expression de ses sentiments : Hé, foulaient en elle la vie DÉBORANTE, la femme souffrait, mais lutait vaillamment contre la famine. (Loménie.) Je n'avais que lui avec qui je pusse épancher mon âme DÉBORANTE d'impressions et de mélancolie. (Lamart.) Pourquoi, quand nous défailions, n'irions-nous pas nous refaire à la source DÉBORANTE qui nous invite à puiser ? (Michelet.)

Après avoir vécu deux ans du pain de vie, De l'amour débordant que de tel mot on envie, Pourrais-je vivre en bas de ce ciel noté d'eau ? (Lamart.)

DÉBORÉ, ÉE (dé-bo-ré) part. passé du v. Déborder. Qui est privé de son bord, de ses bords, de sa bordure : Un chapeau DÉBORÉ. Une robe DÉBORÉE.

— Rogné, en parlant d'une monnaie : Un louis DÉBORÉ.

— Dépassé sur ses extrémités : Cette façade

que l'imagination, elle la DÉBORÉ de toutes bords. (A. Martin.) La science de nos jours DÉBORÉ l'esprit humain. (Renan.) Il y a dans l'esprit des notions qui dépassent l'expérience et qui la DÉBORÉNT, en quelque sorte, de toutes parts. (A. Jacques.)

— Mar. Déborder un bâtiment, Enlever les bordages. Déborder les avirons, Les ôter du bord, les retirer. Déborder les voiles, En larguer les écoutes. Déborder une embarcation, L'éloigner du bord, la pousser en mer.

— Techn. Déborder une peau, Enlever sur l'épaisseur des bords de cette peau, avec la lunette ou le couteau à revers, une couche d'environ cinq centimètres de largeur. A Déborder une table de plomb, La couper avec une plane sur les bords.

— v. n. ou intr. Etre plein, au point que le liquide se reverse au bouillonnement qui fait DÉBORER le vase. (La Rochef.-Doud.) Le moindre souffle fait DÉBORER une coupe pleine. (O. Feuillet.) Couler, se répandre par-dessus les bords : Le fleuve ont DÉBORÉ. On n'échappe qu'en le devant au danger des fleuves et des révolutions qui DÉBORÉNT. (E. de Gir.)

..... Quand le flot grossit doit enfin DÉBORER, Nul homme qui qu'il soit, ne saurait le guider. (Ponsard.)

— S'écouler en grande quantité : La bile DÉBORÉ tout à coup et le malade se trouva mieux.

— Pop. Vomir.

— Dépasser les objets environnants : La plante du pied de l'éphant est revêtue d'une semelle de cuir dure comme la corne et qui DÉBORÉ tout autour. (Buff.)

— Par ext. S'échapper, se déboucher : Le public DÉBORÉ jusqu'à dans la salle des pas perdus. (Dupin.) Les vieux murs de Philippe-Auguste ne contenant plus Paris, il AVAIT DÉBORÉ de toutes parts. (Michelet.)

— Faire irruption : Le 14 vient que Paris voit chez lui de tout temps Des auteurs à grands flots déborder tous les ans. (Boileau.)

— Fig. S'échapper ; ne pouvoir contenir l'expression de ses sentiments : Un cœur plein d'un sentiment qui DÉBORÉ aime à s'épancher. (J.-J. Rousseau.) C'est un pauvre cœur gonflé qui DÉBORÉ. (V. Hugo.) Son cœur DÉBORÉ de joie. (Alex. Dum.)

Déboré, pauvre cœur gonflé de desespoir.

— v. n. ou intr. Etre plein, au point que le liquide se reverse au bouillonnement qui fait DÉBORER le vase. (La Rochef.-Doud.) Le moindre souffle fait DÉBORER une coupe pleine. (O. Feuillet.) Couler, se répandre par-dessus les bords : Le fleuve ont DÉBORÉ. On n'échappe qu'en le devant au danger des fleuves et des révolutions qui DÉBORÉNT. (E. de Gir.)

..... Quand le flot grossit doit enfin DÉBORER, Nul homme qui qu'il soit, ne saurait le guider. (Ponsard.)

— S'écouler en grande quantité : La bile DÉBORÉ tout à coup et le malade se trouva mieux.

— Pop. Vomir.

— Dépasser les objets environnants : La plante du pied de l'éphant est revêtue d'une semelle de cuir dure comme la corne et qui DÉBORÉ tout autour. (Buff.)

— Par ext. S'échapper, se déboucher : Le public DÉBORÉ jusqu'à dans la salle des pas perdus. (Dupin.) Les vieux murs de Philippe-Auguste ne contenant plus Paris, il AVAIT DÉBORÉ de toutes parts. (Michelet.)

— Faire irruption : Le 14 vient que Paris voit chez lui de tout temps Des auteurs à grands flots déborder tous les ans. (Boileau.)

— Fig. S'échapper ; ne pouvoir contenir l'expression de ses sentiments : Un cœur plein d'un sentiment qui DÉBORÉ aime à s'épancher. (J.-J. Rousseau.) C'est un pauvre cœur gonflé qui DÉBORÉ. (V. Hugo.) Son cœur DÉBORÉ de joie. (Alex. Dum.)

Déboré, pauvre cœur gonflé de desespoir.

— v. n. ou intr. Etre plein, au point que le liquide se reverse au bouillonnement qui fait DÉBORER le vase. (La Rochef.-Doud.) Le moindre souffle fait DÉBORER une coupe pleine. (O. Feuillet.) Couler, se répandre par-dessus les bords : Le fleuve ont DÉBORÉ. On n'échappe qu'en le devant au danger des fleuves et des révolutions qui DÉBORÉNT. (E. de Gir.)

..... Quand le flot grossit doit enfin DÉBORER, Nul homme qui qu'il soit, ne saurait le guider. (Ponsard.)

— S'écouler en grande quantité : La bile DÉBORÉ tout à coup et le malade se trouva mieux.

